

Objectif : réduire les erreurs de médicaments



Les erreurs d'administration de médicaments peuvent avoir de graves conséquences pour la clientèle. Et les bouleversements qu'a connus le réseau de la santé au cours des dernières années n'ont certes pas contribué à réduire ce type d'erreur dans les établissements de santé. Préoccupée par cette situation, la direction du Centre hospitalier régional De Lanaudière (CHRD) s'est vu confier le mandat d'étudier cette problématique et d'élaborer des pistes de solution.

La direction des soins infirmiers de l'établissement a alors réuni une équipe de projet, incluant notamment une représentante du Conseil des infirmières et des infirmiers (CII) et une représentante du Comité des infirmières et des infirmiers auxiliaires (CIIA). De concert avec le Service des communications, l'équipe formée de Robin Gagnon, Shirley Assels, Danielle Landreville et Monique Pichette s'est employée à élaborer un plan d'action. Son objectif ? Informer et sensibiliser le personnel et les étudiants en soins infirmiers aux conséquences des erreurs de médicaments, à la fois pour l'intervenant, la clientèle, l'équipe soignante et l'établissement. Fait à souligner : le projet a suscité un tel intérêt chez les partenaires

du CHRD) qu'on a décidé de lui donner une portée régionale.

Axé sur la sensibilisation et l'échange, le plan d'action propose une démarche structurée qui prévoit la désignation d'un chargé de projet dans chaque établissement. Muni d'une trousse d'information comprenant une série d'affiches, des aide-mémoire et un guide d'animation, celui-ci rencontre les gestionnaires de son établissement et leur confie le rôle d'animer un atelier de discussion avec leur équipe sur les erreurs de médicaments.



Comme l'explique Robin Gagnon, « le plan d'action a été pensé pour permettre à chaque équipe soignante de s'approprier la réflexion entourant les erreurs de médicaments. Il s'agit d'une approche participative qui mise sur le partage de solutions concrètes et l'amélioration continue de ses façons de faire. Il ne s'agit pas de blâmer qui que ce soit, mais plutôt de se donner un temps d'arrêt pour réfléchir à ses pratiques quotidiennes liées à l'administration des médicaments. »

En plus de sensibiliser le personnel et les étudiants à l'importance que revêt l'administration des médicaments, la campagne

permet de faire un rappel sur les connaissances de base. « Je crois qu'en abordant une question comme les erreurs de médicaments, il est utile de revenir aux principes de base, bien que ça puisse paraître simpliste pour certains », note Robin Gagnon.

Une quinzaine d'établissements de santé et deux maisons d'enseignement de la région de Lanaudière participent à la campagne, qui se poursuivra tout au long de 2004. Le plan d'action prévoit également la définition d'indicateurs en vue d'évaluer la portée et l'efficacité de la campagne.

« Jusqu'à présent, cette campagne suscite des commentaires positifs de la part du personnel et des étudiants, indique Robin Gagnon. Et ce n'est qu'un début, car une fois que nous aurons recueilli les suggestions provenant de tous les établissements, nous serons en mesure de faire un pas de plus... »

Rappelons que Robin Gagnon et ses collègues infirmières ont remporté le prix « Coup de cœur » pour leur affiche sur le projet présentée dans le cadre des communications par affichage lors du dernier Congrès annuel de l'OIIQ.

Renseignements :
Robin Gagnon
Tél. : (450) 759-8222, poste 2559
Service des communications
Tél. : (450) 759-8222, poste 2587

Bourses d'étude

Bourse de maîtrise du Centre FERASI
Concours 2003-2004
15 000 \$
Date limite : mai 2004
www.ferasi.umontreal.ca

Bourse OIIQ/FRESIQ de 2^e et de 3^e cycles
et d'infirmières praticiennes
10 000 \$
Date limite : 1^{er} mai 2004
<http://fresiq.oiiq.org>

Le pouls des ressources humaines et infirmières

La santé et la durabilité des effectifs infirmiers [au Canada] sont à l'avant-scène de trois rapports publiés et diffusés au cours des six derniers mois.

Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers autorisés au Canada, 2002

Ce rapport de l'Institut canadien d'information sur la santé [ICIS] présente un aperçu clair et détaillé de l'évolution des effectifs infirmiers entre 1998 et 2002. En voici les principales constatations :

- Le nombre d'infirmières autorisées au Canada a augmenté de 1,4 % entre 1998 et 2002, mais cette augmentation n'a pas suivi la croissance de la population.
- En 2002, 12,2 % des infirmières pratiquaient en dehors de la province où elles avaient reçu leur formation. La Colombie-Britannique et l'Alberta ont attiré le plus d'infirmières de l'étranger.
- En 2002, 54 % des infirmières travaillaient à plein temps, une hausse par rapport à 49,1 % en 1998.
- Plus d'infirmières commencent leur carrière avec un baccalauréat.
- L'âge moyen des infirmières augmente – il est passé de 42,6 ans en 1998 à 44,2 ans en 2002. C'est en Colombie-Britannique, au Nunavut et à l'Î.-P.-É. que l'on trouve les infirmières les plus âgées.
- Environ 63 % des infirmières travaillent dans des hôpitaux. Le nombre d'infirmières œuvrant dans des organismes de santé communautaire a augmenté légèrement tandis que le nombre de celles qui travaillent dans des foyers de soins a diminué.

L'ICIS a produit des rapports similaires sur les infirmières auxiliaires autorisées et les infirmières praticiennes autorisées. Pour obtenir de l'information à ce sujet, veuillez consulter http://secure.cihi.ca/cihiweb/dispPage.jsp?cw_page=AR_20_F.

Une analyse des effectifs infirmiers en Ontario

Même si le nombre de postes à plein temps pour les infirmières de l'Ontario augmente, le départ à la retraite imminent de 20 000 à 39 000 infirmières d'ici 2006 indique qu'il est urgent de se pencher sur des stratégies de recrutement et de maintien des effectifs. Le rapport intitulé *Stepping to Success and Sustainability: An Analysis of Ontario's Nursing Workforce* présente six recommandations sur la façon de relever les défis posés par les ressources humaines chez les infirmières et les infirmières auxiliaires de l'Ontario. Il présente des données convaincantes sur des changements qui visent à protéger l'accès aux soins infirmiers pour le public. Le rapport présente également un contexte détaillé et des renseignements historiques dans des domaines comme la formation des infirmières, le financement des soins de santé et les dépenses de la santé, les tendances démographiques, l'activité des services de santé et les conditions de travail. On y explique aussi en détail le cadre de stratégies fondées sur l'offre et la demande pour estimer les ressources infirmières en Ontario. Pour obtenir un exemplaire du rapport veuillez consulter www-fhs.mcmaster.ca/nru ou www.hhr.utoronto.ca.

Envisager l'avenir : prévoir la retraite chez les IA au Canada

Le rapport, dont un profil a été présenté dans le numéro d'automne de *Liens* [volume 6, numéro 3], montre que 13 % des infirmières autorisées (IA) – soit presque 30 000 – quitteront les effectifs d'ici 2006 si elles prennent leur retraite à 65 ans. Si l'on ajoute à ce phénomène la tendance à la retraite hâtive à 55 ans chez les infirmières, ce chiffre grimpe à 28 % du total des infirmières autorisées au Canada, soit 64 248 personnes. Même si le rapport ne présente pas de stratégies détaillées pour garder les infirmières chevronnées,



Photo Jacques Nadeau

on peut y trouver une fiche d'information intitulée « Retention of Experienced Nurses » qui présente néanmoins certaines stratégies. Pour obtenir un exemplaire du rapport, veuillez consulter www.cihi.ca ou www.hhr.utoronto.ca.

Deux des rapports ont été pilotés par Linda O'Brien-Pallas, titulaire d'une chaire FCRSS/IRSC, qui a aussi été porte-parole auprès des médias dans le cas du rapport de l'ICIS, *Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers autorisés au Canada*.

Cet article est paru sous le titre « De nouveaux rapports prennent le pouls des ressources humaines en santé en sciences infirmières », dans le bulletin *Liens*, vol. 6, n° 4, hiver 2003, p. 3, publié par la FCRSS. Également à l'adresse suivante : www.chsrf.ca.

NDLR : Au Québec, l'OIIQ suit de près la situation de la main-d'œuvre infirmière. En 1999, l'étude intitulée « Évolution des effectifs de la profession d'infirmière à court et à moyen termes au Québec – Étude exploratoire » a été publiée pour la première fois. Depuis, l'évolution des effectifs fait annuellement l'objet de publications qui peuvent être consultées à l'adresse www.oiiq.org/publications/publications_alpha.asp#E.